

Encadrement de la Jeunesse dans la Commune
Urbaine de NYARUGENGE

RAPPORT D'ACTIVITES 1976 - 1980

Un fait est clair : la prolifération des jeunes dans les villes, surtout dans la Capitale, en quête d'emploi. Ce document relate les initiatives prises par les Autorités Communales d'une part, par les Responsables des Mouvements de Jeunesse d'autre part, pour assurer l'encadrement des jeunes déçus par une situation à laquelle ils s'attendaient le moins. Sortis du milieu rural avec un espoir ferme de se faire une situation tant soit peu aisée en ville, ils se voient tout d'un coup abandonnés à eux-mêmes, dans l'impossibilité de combler les besoins les plus élémentaires ex: nourriture, vêtements, logement.

Mais les difficultés demeureront, tant que les causes premières ne seront pas écartées. La solution efficace mais difficile serait de pouvoir créer des apports en milieu rural :

- en y augmentant les capacités d'embauche par la création de nombreux artisans, de petites industries....
- en rendant viable économiquement et socialement le milieu rural
- en rendant efficace le "Fonds de Développement Communal" (F.D.C.), institution de prêt aux Collectivités locales pour l'investissement dans des projets de production.

ACTIONS D'ENCADREMENT

1) La Jeunesse Ouvrière Catholique (J.O.C)

La J.O.C, implantée dans le pays depuis 1958, a répandu son action dans le pays. Dans la ville de Kigali, son efficacité est indéniable. La J.O.C a fait preuve d'imagination ces derniers temps, en concevant des services simples, mais respectables et surtout utiles à la population de Kigali. Ces activités atténuent les risques de vagabondage et de banditisme et c'est là le souci principal des Responsables de la J.O.C.

Voici les diverses activités des Jeunes encadrés par la J.O.C :

- 1) les KARANI - NGUFU
- 2) les Laveurs d'Autos à KINAMBA
- 3) les Réparateurs de pneus à Shell-FINA
- 4) les ferrailleurs à GAKINJIRO

2° L'Association des Scouts du Rwanda (A.S.R)

La Commune NYARUGENGE compte 316 jeunes dans les 6 Unités Scoutes de la Capitale : GIKONDO - Ste Famille.

St Michel - Camp Militaire - Collège St André-Rafiki.

Activités principales:

- amélioration et construction des maisons pour les marginaux sociaux.
- atelier de menuiserie à NYAMIRAMBO.

Soutien de la Commune NYARUGENGE à l'A.S.R.

En sa séance du 8/10/79, le Conseil Communal a mis à la disposition de l'A.S.R. une parcelle, une maison et ses annexes qui appartenaient à la Coopérative ABATEGANYA. La Commune a fait ce don à l'Association pour une durée indéterminée.

3) L'Equipe Féminine de Basket-ball de NYARUGENGE

L'Equipe Féminine de Basket-ball de NYARUGENGE est née en avril 1976 de l'initiative de la Soeur KAROLA MUKAMAZIMPAKA, Directrice de l'Ecole Familiale de KIGALI. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports n'a jamais cessé d'aider l'équipe : dès le début, il a accordé un entraîneur et un équipement sportif (12 culottes et 12 singlets). En 1980, l'équipe a reçu 27 paires de pantoufles, 12 paires de chaussettes et 12 maillots bleu-blanc.

L'Ecole Familiale ne pouvait pas surmonter les difficultés financières qui se sont accrues dans la suite : + 12.500 FRW par an à chaque membre de l'équipe. C'est ainsi que, vers la fin de 1977, les Autorités Administratives de la Commune Urbaine, sollicitées, acceptèrent de soutenir l'équipe. Depuis lors, l'équipe prit le nom de la Commune NYARUGENGE.

Aux difficultés financières s'est ajouté le problème commun à toutes les équipes des écoles : le départ des jeunes sportives de l'école à la fin de leurs études.

Jusqu'ici, les joueuses de l'équipe sont d'un niveau d'études assez bas. La réussite sportive ne dépend pas du niveau intellectuel, mais celles qui ont fait des études posent moins de problèmes aux Autorités Communales, car elles trouvent facilement un travail rémunéré qui leur permettra de se débrouiller dans l'avenir.

La Commune a engagé la Capitaine de l'équipe et continue à aider certaines autres à trouver du travail. Plus de 60% de jeunes filles de l'équipe ont déjà un emploi.

4) Ballet Communal ABAMARARUNGU

Le Ballet ABAMARARUNGU, c'est l'ancien Orchestre RITA JAZZ. Le Ballet a Monsieur HABINEZA Shabani à sa tête. Le souci principal du Ballet, c'est la valorisation de la danse traditionnelle.

Tous les Animateurs de l'Orchestre bénéficient d'un petit salaire mensuel. Shabani fut engagé par la Commune NYARUGENGE en 1976 pour encadrer l'Orchestre, d'autres spécialistes furent désignés pour l'Animation des danseurs Intore, des tambourineurs et des danseuses du ballet.

Le Président de la République n'a pas manqué de témoigner son soutien au groupe ABAMARARUNGU. Lors du Sommet Franco-Africain du 23 au 24/5/1979, il lui a fait un don de 500.000 FRW qui lui a permis de renforcer son équipement en matériel de musique et à satisfaire d'autres besoins.

Le groupe ABAMARARUNGU se débrouille bien : il s'est construit une maison à RWAMPARA qui sert de lieu d'entraînement et d'atelier de couture pour certains membres du groupe.

Avis

Il faut louer les efforts des autorités administratives de la Commune NYARUGENGE POUR L'Encadrement de la Jeunesse qui cherche à faire sa vie à Kigali. Ces efforts saillent aux yeux ; pourtant, si les résultats obtenus jusqu'ici méritent l'admiration, l'état actuel de la délinquance juvénile en milieu urbain requiert une plus grande attention, de nouvelles initiatives, et de la part de la Commune Urbaine, et de la part du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les efforts déployés par les Mouvements de Jeunesse dans ce domaine devraient susciter d'autres bonnes volontés.

Il faudrait que le Ministère de la Jeunesse, premier responsable du sort de la Jeunesse, intensifie l'aide matérielle et technique accordée aux Mouvements de Jeunesse, non seulement pour encourager leur noble tâche, mais pour leur témoigner une franche collaboration dans la lutte contre la délinquance juvénile, le vagabondage et le banditisme. Si nous en croyons le Rapport Annuel 1980 du Ministère de la Jeunesse et des Sports les Mouvements de Jeunesse ne veulent plus mettre le Ministère au courant de leurs activités, parce que, par le passé, leurs demandes d'aide auraient été, non pas littéralement refoulées, mais déçues à plusieurs reprises. Or, les faits attestent que ces Mouvements de Jeunesse collaborent étroitement avec la Commune Urbaine de NYARUGENGE. Cette collaboration devrait s'intensifier. Les Autorités Communales qui collaborent certainement avec le Ministère de la Jeunesse seront les meilleurs interprètes des Mouvements de Jeunesse auprès de celui-ci. En tous cas, qu'aucun effort ne soit ménagé pour que soient maintenues les bonnes relations entre le Ministère et les Associations privées d'Encadrement.

Quant à la jeunesse non encadrée, désœuvrée, pourtant soucieuse du bien-être légitime, elle est inquiétante de par son insécurité même, qui menace la sécurité des honnêtes gens. Pour vivre, ces jeunes délinquants sont souvent acculés à voler et à tuer ; c'est là un danger public. Et, pour éviter ce danger, il semble que l'emprisonnement de ces jeunes ne soit pas la meilleure solution.

MUTIGANDA Georges

Kigali, le 17 Mars 1982

